

2017

Rapport d'activité MCPG



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE

Version du 15/02/2018

SOMMAIRE

1/ HISTORIQUE

- . Création du service
- . La plateforme départementale du Microcrédit personnel garanti

2/ ANALYSE QUALITATIVE

- . Le service
- . Les partenariats
 - a) Les partenaires bancaires
 - b) Les communes
 - c) Les associations, les organismes

- . Le développement du service
 - a) Participation aux réunions, aux formations
 - b) Relations avec La Banque Postale
 - c) Rencontre avec le Crédit coopératif
 - d) Rencontre avec la Ddcs
 - e) Participation aux réunions de service
 - f) Contacts et échanges avec nos partenaires
 - g) Diffusion de l'information

3/ ANALYSE QUANTITATIVE

- . L'activité du service
- . Les demandes
 - Les projets
- . Les demandeurs
 - a) Typologie des emprunteurs
 - b) Composition des familles
 - c) Situation au regard du logement
 - d) Situation professionnelle des usagers
 - e) Nature des revenus des demandeurs
 - f) Prescripteurs et montants des prêts
 - g) Suites données aux demandes des usagers

4/ BILAN et OBJECTIFS

- a) Bilan 2017
- b) Objectifs 2018

1/ HISTORIQUE

2011 - CREATION DU SERVICE

Le service est officiellement ouvert depuis le 1^{er} janvier 2011. Sa mise en place a reposé sur l'une des actions de la Convention d'Objectifs 2010-2012 signée avec l'Unaf :

« Microcrédit personnel garanti et accompagnement budgétaire »

Depuis son engagement dans le microcrédit, l'Udaf 95 a observé une progression régulière des demandes, un révélateur entre autres de la pauvreté et de la précarité.

La crise qui touche plus directement les personnes plus fragiles et les personnes les plus démunies, reste l'acteur majeur et prouve la continuité de la pauvreté. Dans ce contexte qui reflète les maux sociaux les plus anciens et les plus constants, le Microcrédit apparaît comme un outil indispensable. Il recueille un grand succès parmi les familles les plus dépourvues ou issues des « couches moyennes », la population la plus massivement touchée par les difficultés économiques.

Qu'a apporté le microcrédit à cette population défavorisée qui vit surtout entre désocialisation et précarité ?

Depuis son ancrage dans le dispositif du Microcrédit, l'Udaf 95 a pour volonté d'accompagner les familles qui connaissent des difficultés dans le but de leur permettre d'accéder aux moyens financiers autorisant la réalisation de leur projet.

Les objectifs de cette action :

- soutenir les familles exclues du système classique de prêts bancaires,
- aider à la réussite de l'insertion ou de la réinsertion sociale,
- rendre toute sa place à la femme ou l'homme en sa qualité d'acteur dans la société de consommation,
- sensibiliser les familles aux pièges de la publicité,
- informer les familles sur la gestion du budget familial,
- mettre en œuvre des outils d'information et d'intervention.

2014 - LA PLATEFORME MICROCREDIT



Le 24 janvier 2014, l'Udaf du Val d'Oise signe une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et devient, de ce fait, Plateforme expérimentale départementale du Microcrédit.

Le partenariat se poursuit depuis 2015. Il affirme notre statut de plateforme du Mcpg dans le Val d'Oise.

2/ ANALYSE QUALITATIVE

LE SERVICE

Le service se compose de deux bénévoles.



Jacqueline JANSSENS,
Référente du Microcrédit
Administratrice Udaf 95
Bénévole



Guy HARDY
Bénévole

Madame Jacqueline JANSSENS et Huy HARDY ont arrêté leur bénévolat fin décembre 2017. Madame JANSSENS a continué à suivre les dossiers en cours jusqu'à cette date. La prise de nouveaux rendez-vous n'a pas pu être faite à compter du 1^{er} octobre 2017.

LES PARTENARIATS

a) Les partenaires bancaires



La **Caisse des Dépôts et Consignations** (Cdc) est partenaire de l'Udaf 95 depuis 2011.



Partenaire de l'Udaf 95 depuis juin 2010.



Convention de partenariat signée en avril 2014 s'est achevée en avril 2017.

La convention de partenariat avec La Banque Postale s'est achevée le 31 décembre 2017. Elle a souhaité proposer la solution de financement la plus adaptée à la situation financière de chacun de ses clients, pour mener ses projets et lutter contre l'exclusion bancaire. Ainsi, La Banque Postale a proposé une nouvelle modalité de distribution du microcrédit en soutenant, en tant que mécène, l'Institut de microfinance Créa-sol, créée en 2005.

b) Les communes


L'Udaf 95 propose aux différentes collectivités Val d'Oisiennes de signer une convention de partenariat qui met à disposition un « outil clé en main » à destination des familles. Certaines communes ont choisi de signer un partenariat en s'engageant à participer financièrement aux crédits de leurs administrés par une prise en charge de tout ou partie des intérêts.

25 conventions

de partenariat avec les communes ont été signées depuis la création du service.

Commune	Conventions signées	Type de convention <i>prise en charge des intérêts</i>
	Convention signée le 9 juin 2015 Reconduction pour deux ans le 9 juin 2017	Neutre
	Convention signée en octobre 2013 Renouvellement le 11 octobre 2016	Neutre
	Convention signée le 29 janvier 2013 Renouvellement le 28 mai 2015	100%
	Convention signée le 14 février 2012 Renouvellement le 8 avril 2016	100%
	Convention signée le 22 juin 2017	Neutre
	Convention signée le 24 avril 2012 Renouvellement le 24 novembre 2015	Neutre
	Convention signée le 29 octobre 2012 Renouvellement le 10 décembre 2015	50%
	Convention signée le 14 janvier 2016	Neutre
	Convention signée le 3 avril 2014 Renouvellement le 3 avril 2016	75%

Commune	Conventions signées	Type de convention <i>prise en charge des intérêts</i>
	Convention signée 23 septembre 2015	100%
	Convention signée le 7 septembre 2012 Renouvellement le 22 novembre 2016	100%
	Convention signée le 13 décembre 2016	Neutre
	Convention signée le 1er octobre 2015	Neutre
	Convention signée le 7 juillet 2016	Neutre
	Convention signée le 24 janvier 2012 Renouvellement le 1 ^{er} janvier 2016 Renouvellement le 1 ^{er} janvier 2017	50%
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Ville de LABBEVILLE</div>	Convention signée le 26 octobre 2015	Neutre
	Convention signée le 4 octobre 2013 Renouvellement le 20 novembre 2015	100%
	Convention signée le 4 novembre 2011 Renouvellement le 24 octobre 2016	100%
	Convention signée le 8 février 2017	Neutre

Commune	Conventions signées	Type de convention <i>prise en charge des intérêts</i>
	Convention signée le 12 juillet 2013 Renouvellement le 4 novembre 2015	50 %
	Convention signée le 31 mars 2016	Neutre
 Ville de Sarcelles	Convention signée le 31 mars 2016	Neutre
	Convention signée le 17 mars 2016	Neutre
 VILLE DE Vaureal	Convention signée le 11 juin 2013 Renouvellement le 23 février 2016	50%
 ville de Villiers-le-bel	Convention signée le 16 décembre 2013 Renouvellement le 22 septembre 2016	Neutre

c) Les Associations / Organismes



Une convention de partenariat a été signée le 16 février 2016 pour deux ans.

Le Conseil d'administration de l'Udccas se compose de 21 Ccas :
 Argenteuil, Beaumont sur Oise, Bessancourt, Cergy-Pontoise, Domont, Eragny, Ermont,
 Fosses, Franconville, Herblay, Jouy le Moutier, Osny, Plessis Bouchard, Margency, Mériel,
 Montigny les Cormeilles, Saint-Leu-La-Forêt, Saint-Ouen l'Aumône, Sannois, Taverny,
 Villiers le Bel.

ABC FORMATION : signature le 10 décembre 2015 pour deux ans.

Fondée en 1986, **Abc Formation** est une Association loi 1901, créée dans le but d'aider les personnes, quelles qu'elles soient, à s'intégrer socialement et professionnellement.

Les formations professionnelles s'adressent à deux types de publics :

Des Jeunes de 16-25 ans : sans diplôme, sans qualification, n'ayant pas (ou peu) de projet professionnel et souhaitant s'inscrire dans un parcours de formation et d'insertion.

Des Adultes : D.E.L.D. (Demandeurs d'Emploi Longue Durée), allocataires du RSA sans diplôme, sans qualification, avec ou sans expérience professionnelle et souhaitant s'insérer dans un parcours de formation et d'insertion.

IDL 95 : signature le 18 février 2014 pour deux ans. Reconduction tacite pour deux ans.



Depuis 1986, l'objectif d'**Idl 95** est de promouvoir le Droit au Logement pour tous. Organisée en réseau, Idl 95 regroupe une trentaine d'associations adhérentes qui accueillent des publics confrontés à des difficultés d'accès au logement dans le département. À la frontière de l'habitat et du social, elle conduit des actions d'aide

au relogement et d'accompagnement auprès des personnes mal logées.

Elle s'appuie sur des compétences internes diversifiées et sur un réseau d'acteurs professionnels et bénévoles riche et varié.

APUI 95 : signature le 15 février 2014 pour deux ans. Reconduction tacite pour deux ans.



L'Association **Apui**, partenaire de longue date de l'Udaf 95, a pour objet de permettre à toute personne, de tout âge et quelle que soit ses problèmes, de s'insérer par l'accès à l'autonomie.

Pour ce faire, elle défend le concept de « mixité sociale » qu'elle pratique, au quotidien, comme outil au service de l'insertion en agissant sur les axes suivants :

- 1/ Le développement des structures d'insertion et d'hébergement ;
- 2/ La création des services complémentaires à l'accompagnement social ;
- 3/ La gestion de tous les dispositifs d'hébergement (urgence sociale, 115, résidence pour personnes âgées,...).



Val Parisis Habitat : signature convention le 8 mars 2017 pour deux ans.

Val Parisis-Habitat, office public de l'habitat situé à Ermont, autrefois appelé office public d'habitation à bon marché, ou plus récemment Ermont Habitat, a été créé officiellement le 14 janvier 1930. Il gère un parc de 2055 logements sociaux et 49 commerces.

LE DEVELOPPEMENT DU SERVICE

a) Participation aux réunions / formations



UNAF – Journée nationale surendettement et Microcrédit du 8 juin 2017

Participation de Jacqueline Janssens et de Guy Hardy.

C'est journée s'est articulée autour :

- D'une présentation par la Banque de France du site Internet d'information du grand public www.mesquestionsdargent.fr et du kit d'affiches Unaf dédié à l'éducation budgétaire.
- Une présentation, toujours par la Banque de France, de l'enquête typologique 2016 du surendettement et des actualités réglementaires et organisationnelles des commissions de surendettement.
- Un bilan du microcrédit 2016 et les perspectives 2017 par la Caisse des dépôts et consignations. Un état a été ait sur des données relatives aux publics microcrédit dans les Udaf (Etude de Nicolas Rebière).



UNAF – Groupe de travail Microcrédit du 5 décembre 2017

Participation de Guy Voli, administrateur.

Cette journée a permis la présentation de l'étude Unaf/Udaf de l'Inc sur les frais d'incidents bancaires et sur le retour sur la base de connaissances.

En rappel : L'Unaf et le réseau des Udaf sont acteurs de la lutte contre le surendettement, au travers de services d'aide à la constitution de dossiers de surendettement, de représentation au sein des Commissions, de dispositifs microcrédit, d'actions de formation budgétaire...

b) Relations avec La Banque Postale



Contacts réguliers avec La Banque postale pour faire le point sur notre partenariat, et aussi d'aborder les éventuels dysfonctionnements afin de trouver ensemble les solutions appropriées avec notre référent bancaire. Changement en cours d'année du référent bancaire, Monsieur Hervé Lacaze, puis Monsieur Samuel Mayinda-Zobela.

c) Rencontre avec le Crédit coopératif



Contacts avec le Crédit coopératif afin de signer un partenariat qui malheureusement ne s'est pas concrétisé

d) Rencontre avec la Ddcs (Direction départementale de la cohésion sociale)



Entretien le 23 mai 2017 avec la Ddcs 95, Madame Vigier-Eloire, pour faire un point sur l'activité du Microcrédit et du Pcb1.

e) Participation aux réunions de service :



Objectifs des réunions de travail :

Réunions de travail avec la présidence de l'Udaf, la responsable du microcrédit Jacqueline Janssens, le bénévole, Guy Hardy, la directrice générale des services, Juliette Bentz et de la chef de service à l'Institution, Claudine Godet, afin de dresser un point de situation et les axes à développer.

f) Contacts et échanges avec nos partenaires

Toujours dans l'esprit d'informer au mieux les familles et de développer davantage notre réseau, le service Microcrédit a échangé à plusieurs reprises avec divers organismes.

10/02/2017 : Signature de la convention de partenariat avec la ville de Sarcelles
23/03/2017 : Ccas de Domont, point de situation
28/03/2017 : Permanence à Deuil pour recevoir un usager
12/04/2017 : Ccas de Cormeilles-en-Parisis pour présenter le Microcrédit
21/08/2017 : Ccas Villiers-le-Bel, point de situation sur le Microcrédit

g) Diffusion de l'information

La plaquette

L'UDAF ne cesse de réaliser un certain nombre de démarches afin de faire connaître ce service auprès des familles par l'intermédiaire des différents partenaires sociaux et des collectivités territoriales.

En 2017:

Diffusion de la plaquette,

Communication tant auprès des travailleurs sociaux, des collectivités territoriales, des communes ...



Le Site internet

Une présentation du Microcrédit est également accessible depuis la page d'accueil de notre **site Internet**, dans l'onglet « Nos services » :

- Les conditions et démarches avec la liste des documents à fournir et une plaquette d'information
- Cartes et statistiques
- Partenariats



3/ ANALYSE QUANTITATIVE

QUELQUES CHIFFRES

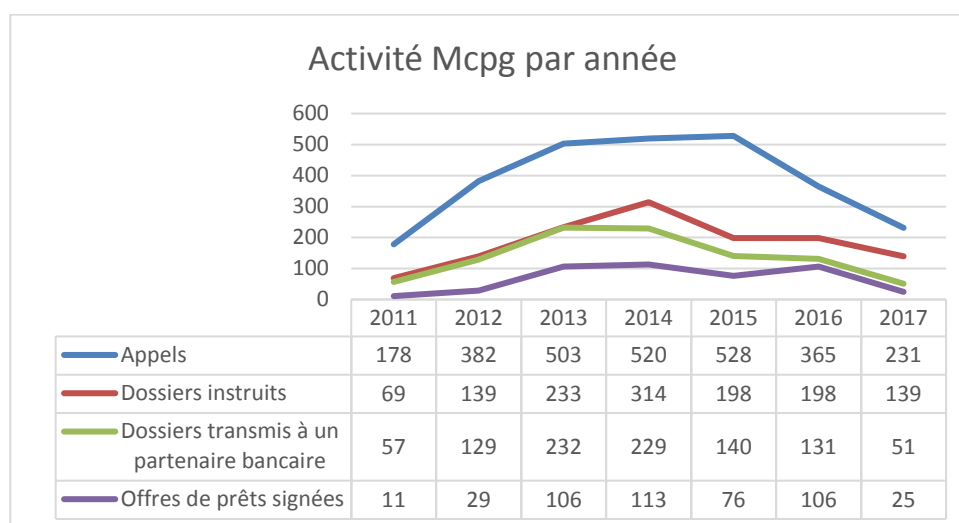
Nombre de contacts téléphoniques reçus pendant l'année : 231

Nombre de dossiers instruits pendant l'année : 139

Nombre de dossiers transmis à un partenaire bancaire : 51

Nombre de dossiers acceptés par les banques : 25

L'ACTIVITE DU SERVICE



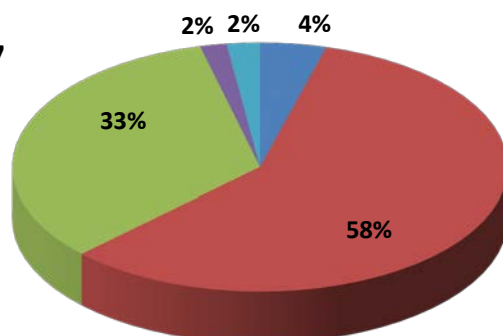
L'année 2017 a été particulièrement difficile. Faute de financement, il n'a pas été possible de procéder à une embauche.

Nous avons également constaté un durcissement des conditions d'éligibilité de La Banque Postale et subi le changement de référent bancaire.

LES DEMANDES

Projets 2017

- Formation / Education
- Mobilité et Emploi
- Logement
- Santé
- Autre



Ces statistiques s'appuient sur les 231 demandes enregistrées au cours de l'exercice 2017.

La mobilité et l'emploi sont toujours les principaux projets des demandes de microcrédit, suivis par les demandes liées au **logement**.

LES DEMANDEURS

a) Typologie des emprunteurs

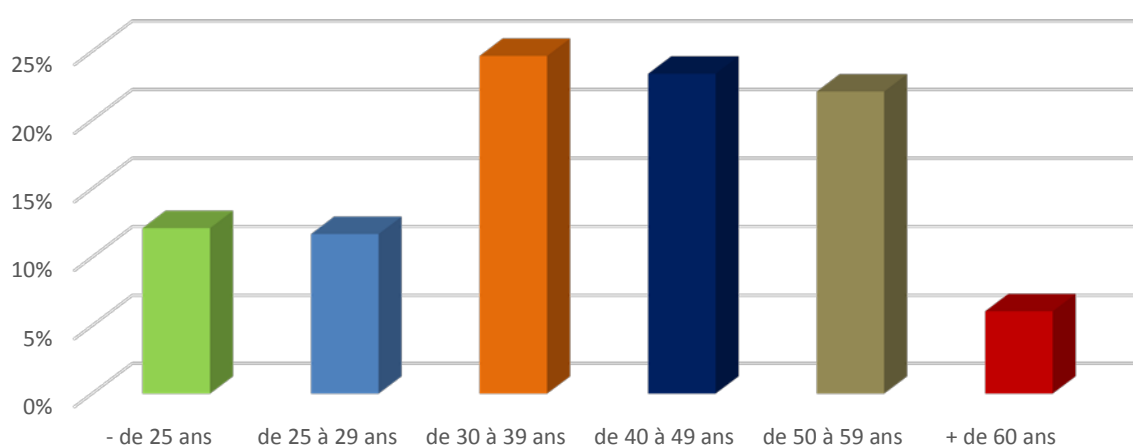
Nous constatons un fort pourcentage de demandes émanant des femmes.

68%

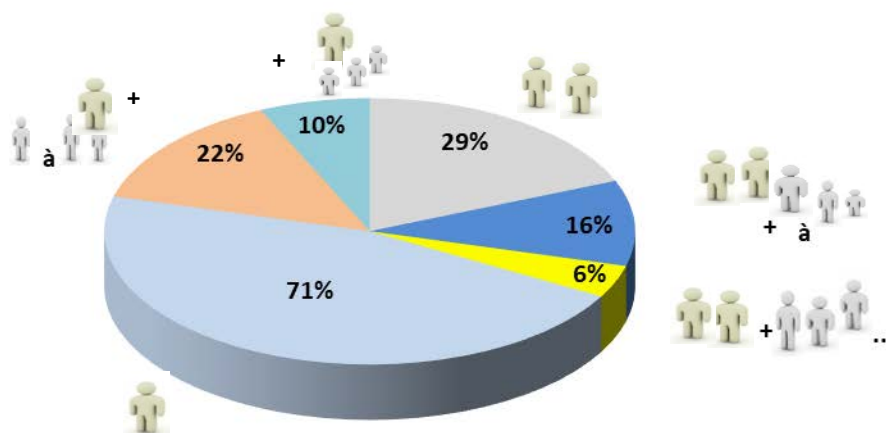


32%

âges des demandeurs

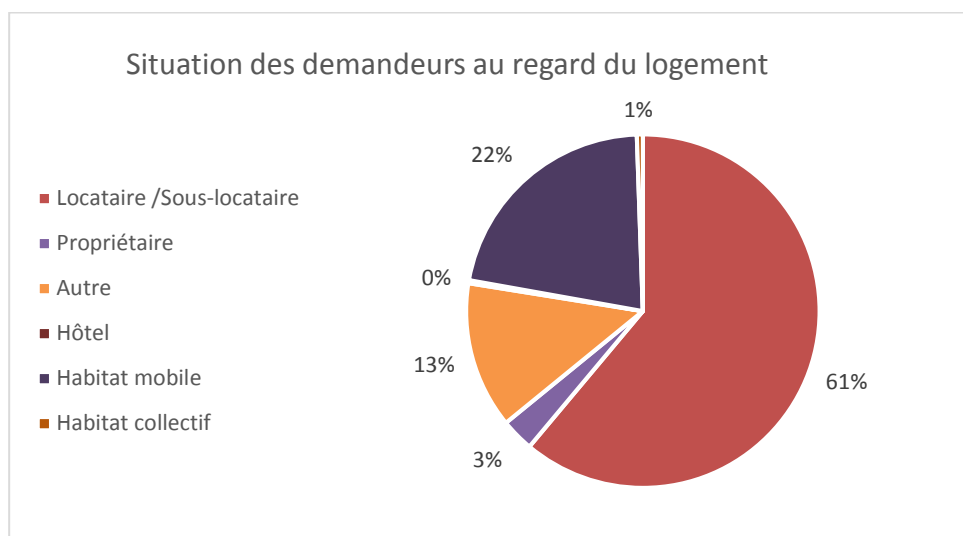


b) Composition des familles



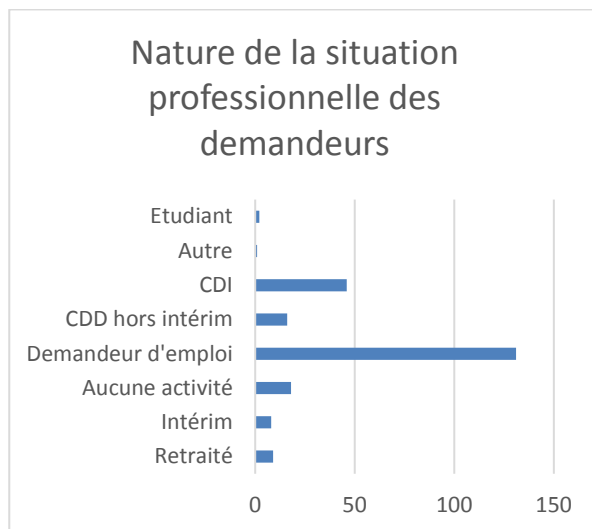
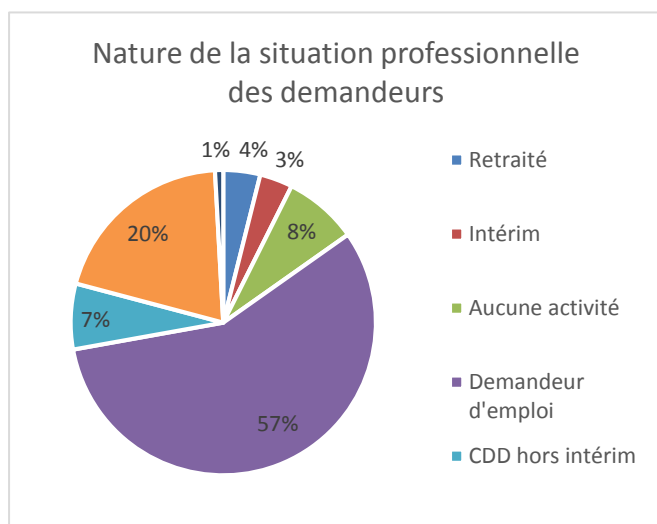
71% sont des **personnes seules** dont **32%** avec enfants.

c) Situation au regard du logement



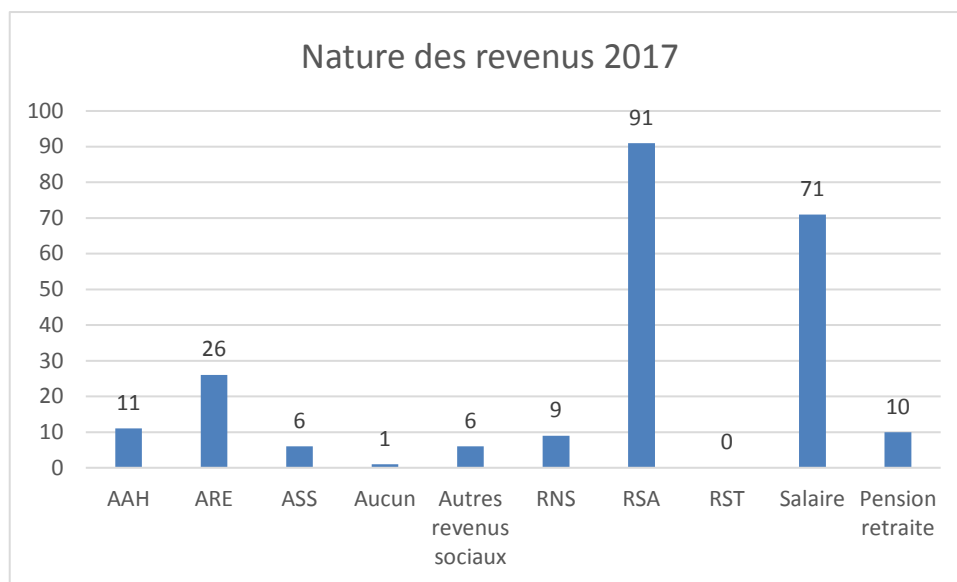
En premier, on constate un fort pourcentage de locataires ou de sous-locataires, puis une population en habitat mobile.

d) Situation professionnelle des usagers



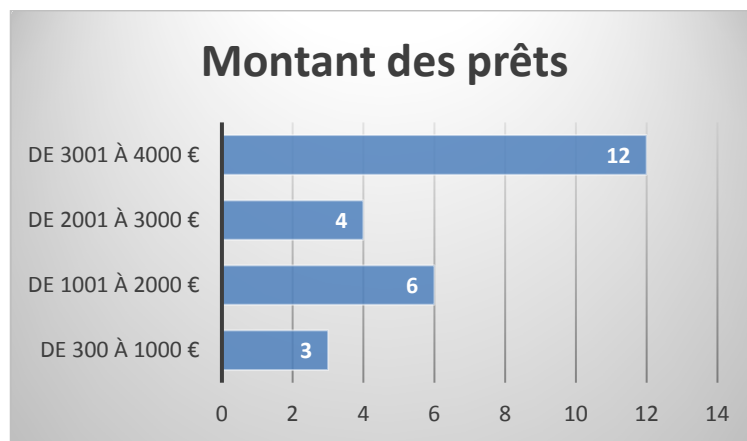
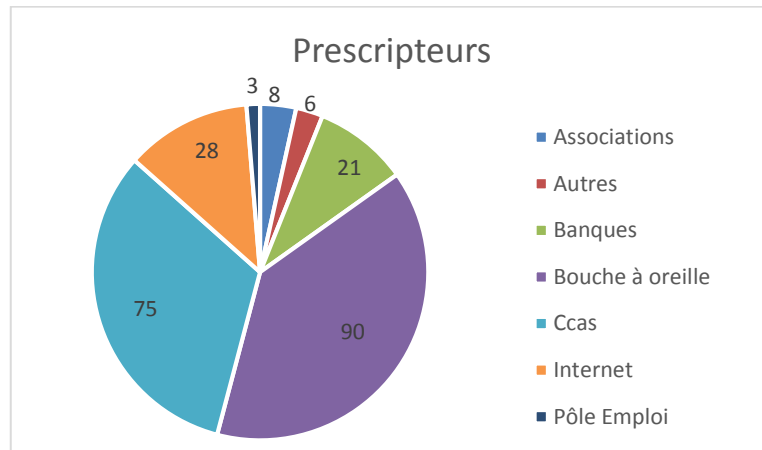
Les demandeurs d'emploi représentent toujours plus de la moitié des sollicitations.

e) Nature des revenus des demandeurs

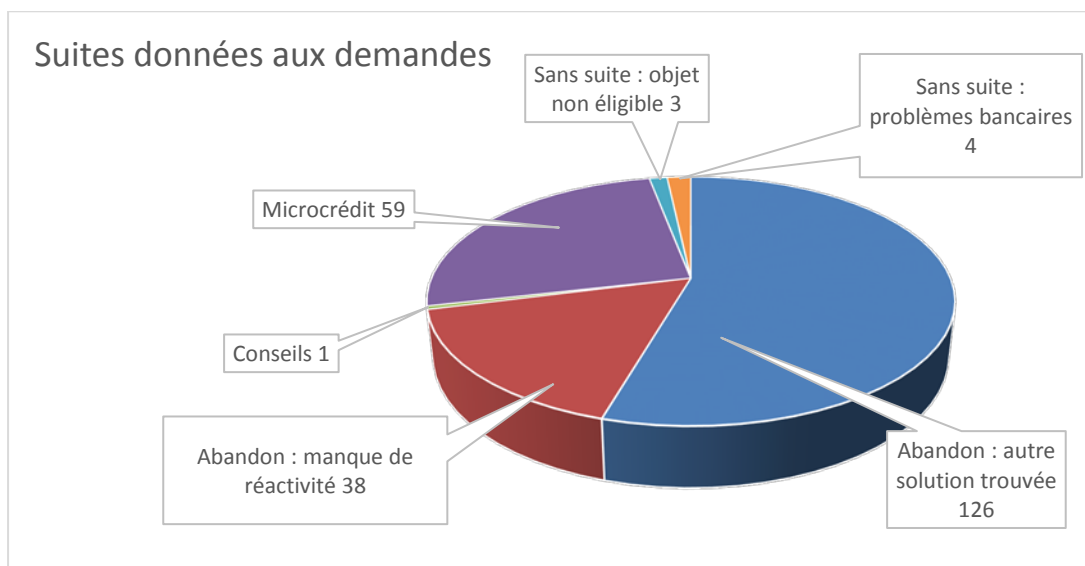


Le RSA demeure le principal revenu des demandeurs.

f) Prescripteurs et montant des prêts



g) Suite données aux demandes des usagers



4/ BILAN et OBJECTIFS

a) Bilan 2017

L'année 2017 a été particulièrement difficile.

Faute de financement, il n'a pas été possible de procéder à une embauche et de développer plus de contacts, de partenariats.

Nous avons changé deux fois de référent bancaire et avons constaté un durcissement des conditions d'éligibilité de La Banque Postale.

Notre référente bénévole au Microcrédit a souhaité arrêter son bénévolat. De nouveaux rendez-vous n'ont pu être pris après le 1^{er} octobre 2017, seul le suivi des dossiers en cours de signature a été effectué.

Notre deuxième bénévole a arrêté son bénévolat.

Sans eux, le service aurait dû fermer. Qu'ils soient ici remercier très chaleureusement pour tout le travail entrepris depuis de nombreuses années avec abnégation et professionnalisme.

L'Udaf 95 doit impérativement rechercher des financements extérieurs pour pérenniser ce service.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, La Banque Postale a confié l'instruction, le financement et la gestion des microcrédits personnels à l'Institut de microfinance Créa-sol. En complément, elle renforcera les capacités humaines de Créa-sol en mettant à disposition des experts microcrédit, et ses capacités financières en renforçant le fonds de garantie de la structure.

La Banque Postale continuera à gérer les microcrédits déjà octroyés.

De nouveaux outils seront mis en place.



Après signature d'une convention de partenariat avec Créa-sol, cet organisme deviendra notre nouvel interlocuteur pour tout nouveau dossier de microcrédit.

b) Objectifs 2018

Pour 2018, nos axes de travail seront :

- De signer d'une convention avec la Caisse des dépôts et consignations qui soutient notre Service depuis de nombreuses années.
- De signer la convention de partenariat avec l'Institut de microfinance Créa-sol.
- De continuer à travailler en étroite liaison avec nos partenaires.
- De continuer d'accroître le partenariat avec des collectivités territoriales, des associations, des entreprises ;
- De participer aux réunions de travail, aux formations.
- De rechercher des bénévoles pour nous aider dans nos missions.
- De rechercher des financements auprès des entreprises, des fondations, pour pérenniser et pour développer le service Microcrédit.
- De procéder à une embauche et de rechercher de nouveaux bénévoles.
- De mener une réflexion pour développer un nouveau pôle institutionnel regroupant le Point conseil budget de niveau 1-Information et soutien au budget familial, le Microcrédit et la prévention du surendettement.

Etre subventionné

Rechercher des subventions pour pérenniser le service

Développer le service Microcrédit

En renforçant l'équipe du service avec des bénévoles et en pérennisant l'emploi grâce aux subventions recherchées

Développer les partenariats

Développer les partenariats bancaires, municipaux, associatifs ou autres.